

ment avec les insurrections de novembre 1831 et d'avril 1834.

Nous citerons Paradin. « Le roi François I^{er} ayant fait com-
 « mandement qu'on eût à conduire à sa fin ce somptueux com-
 « mencement de boulevarts (1) et fortifications de la ville, il
 « fut question de trouver argent pour autant que le revenu
 « de la maison de ville et deniers communs n'y pouvoient
 « satisfaire. A cette cause fut faite assemblée du Consu-
 « lat. » On mit en délibération le mode de l'impôt. Le pla-
 « cerait-on sur le blé? le fixerait-on sur le vin? Ce dernier avis
 « prévalut. « Ce qu'un grand tas de taverniers et petits artisans
 « trouvèrent si mauvais, qu'ils concitèrent la populace à faire
 « et émouvoir une grosse sédition. » Ils affichèrent des pla-
 « cards incendiaires. L'un d'eux finissait par ces mots : « Nous
 « faisons savoir à tous les dessus dits qu'ils aient à se trouver
 « demain aux Cordeliers, afin d'y mettre ordre et police,
 « dans le but d'utilité et au profit du populaire de cette ville
 « de Lyon et de moi ; ainsi souscrits : LE PAUVRE.

Le lendemain, jour de St-Marc, « accoururent tous ces pe-
 « tits compagnons au nombre de plus de deux mille et deux
 « cents femmes de telle farine, ou environ, en la place des
 « Grands-Cordeliers, tous armés de bâtons, tels que la furie
 « leur avoit mis entre les mains, et avec horrible effroi, son-
 « nèrent un toquesain et alarme, comme si le feu eust été
 « aux quatre coins de la ville, qui fut cause que tout y ac-
 « courut, et y étoit toute la lye du peuple, sans ordre, sans
 « bride, sans chief, et se ruèrent de pleine arrivée sur le sac
 « et pillage des maisons prochaines, desquelles fut celle de
 « M. Champier (2), seigneur consulaire et premier médecin

(1) Voyez *Mémoire sur les Fortifications de Lyon*, par l'abbé Greppo, in-
 séré dans les *Archives du département du Rhône*.

(2) Elle était située en face de la porte principale de l'église, et non dans
 la rue qui porte actuellement son nom, car c'était alors le verger des re-
 ligieux.